

The logo for 'enevi' is displayed in a red, lowercase, sans-serif font with a registered trademark symbol. It is positioned in the top left corner of the page, set against a white rectangular background.

enevi®

The background of the cover is a photograph of an industrial or construction site. It features a large wooden structure with a complex, angled roof made of dark wood beams. Below the roof, there are several white metal containers or trailers. One of these containers has the 'enevi' logo printed on its side. In the foreground, there are stacks of wooden pallets and some debris. The overall lighting is somewhat dim, suggesting an overcast day or a shaded area.

# Rapport annuel 2024

# Table des matières

---

- **Portrait**
  - Message du Président et du Directeur général
  - En un clin d'œil
  - Chiffres clés
  - Organisation
  - Ressources humaines
  - Partenariats - Participations
- **Engagements**
  - Une entreprise par excellence
  - Un engagement fort pour l'environnement
  - Une nouvelle étape franchie dans la gestion de crise
- **Rapport d'activités**
  - Production d'énergies renouvelables
  - Rapport d'exploitation
  - GastroVert
  - Déchetteries intercommunales
- **Finances**
  - Rapport financier
  - Rapport de l'organe de révision

# Portrait

---

## Message du Président et du Directeur général

---

**Porteur d'une mission de service public, enevi gère, recycle, transforme et valorise en énergie thermique et électrique les déchets de ses différents partenaires. La sensibilisation et l'information sur la gestion durable des déchets restent essentielles pour accompagner efficacement la transition énergétique.**



### **Un acteur engagé dans la décarbonation**

L'extension et la densification du réseau de chauffage à distance (CAD) témoignent de la volonté de s'affranchir progressivement des énergies fossiles. Les nombreuses collaborations mises en place démontrent l'intérêt stratégique de cette transition.

En 2024, enevi a plus que doublé le volume d'énergie thermique injectée dans son réseau CAD. Mais notre ambition ne s'arrête pas là : nous préparons activement l'étape suivante de la décarbonation avec des projets de captage et de valorisation du CO<sub>2</sub>, en partenariat avec l'EPFL.

Actuellement développée en laboratoire, cette technologie innovante sera testée sur notre site dès 2025 à travers l'installation d'un démonstrateur capable de capter une tonne de CO<sub>2</sub> par jour. Ce projet, conduit en collaboration étroite avec les chercheurs du campus EPFL Valais, renforcera notre rôle d'usine pilote au niveau national.

## **Un producteur d'énergies performant**

La production d'énergie thermique et électrique à partir des déchets de nos partenaires publics et industriels est au cœur de notre stratégie. Elle vise à améliorer notre performance énergétique, tout en soutenant la transition vers un modèle plus durable. Une part de l'énergie produite couvre les besoins internes de notre site industriel ainsi que ceux de Valpellets SA, notre partenaire implanté sur le site, tandis que le reste est injecté sur le marché de l'électricité.

Malheureusement, des problèmes techniques récurrents ont conduit à l'arrêt définitif de notre turbine à la fin mai 2024, impactant négativement notre production électrique et nos résultats financiers. Une nouvelle turbine, mieux adaptée à la récupération thermique pour le CAD et permettant une augmentation de 50% de la production d'électricité renouvelable, sera mise en service en août 2025.

Parallèlement, l'avant-projet de valorisation des boues issues des stations d'épuration (STEP) progresse. Ce futur équipement permettra de produire de l'énergie électrique ou du biogaz renouvelable.

## **Valpellets SA, un modèle d'économie circulaire**

Valpellets SA, détenue à 50% par enevi, a réalisé en 2024 un exercice conforme aux attentes, avec la vente de 15'000 tonnes de pellets. Malgré une baisse marquée du prix de vente des pellets, les coûts de la matière première sont restés élevés. Ce contexte souligne la pertinence du modèle Valpellets, qui valorise efficacement la chaleur et l'électricité produites sur notre site, tout en soutenant l'économie circulaire et la transition énergétique.

## **Une activité essentielle au service des communes membres**

Notre mission ne se limite pas à la valorisation énergétique. Enevi fournit aussi des services de proximité de grande qualité aux citoyens de ses communes membres.

En 2024, les déchetteries d'Uvrier et de Chétroz ont accueilli près de 98'000 passages, avec un accent particulier mis sur le tri et la valorisation matière.

Le service GastroVert poursuit également son développement avec plus de 20'000 bacs collectés auprès des communes partenaires et clients professionnels, représentant plus de 2'000 tonnes de restes alimentaires valorisés chez GazEl SA.

## **Sensibiliser les jeunes générations**

Convaincus que l'éducation est un levier majeur de changement, nous avons initié en 2024 la création d'un atelier de sensibilisation au développement durable pour les élèves de 5H et 6H, en partenariat avec le Service de l'environnement, le Service de l'enseignement, SATOM SA et REVO SA.

Intitulé « Zéro déchet - À toi de jouer », ce programme permet de comprendre les impacts de la surconsommation et d'encourager des comportements plus durables. Les interventions commenceront dès janvier 2025 et concerneront une vingtaine de classes du Valais central.

## **Renforcer les liens avec les riverains**

Le 28 octobre 2024, nous avons organisé notre première soirée d'échanges avec les habitants d'Uvrier et de Saint-Léonard. Plus d'une centaine de personnes ont répondu à notre invitation.

Deux groupes ont participé alternativement à une visite guidée de nos installations et à une présentation détaillée de nos activités. Un deuxième créneau, à 19h, a permis d'accueillir spécifiquement les membres de la Commission de gestion de la Ville de Sion.

La visite guidée, très attendue, a rencontré un vif succès. Elle a permis de répondre à de nombreuses questions et de corriger certaines idées reçues, notamment concernant le processus de combustion.

La soirée s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'un verre de l'amitié, favorisant des échanges directs et constructifs entre nos équipes et les participants.

## **Collaborations stratégiques**

Nous nous appuyons sur les compétences reconnues de nos partenaires stratégiques tels que OIKEN SA, SOGAVAL SA, FMV SA, ainsi que SATOM SA, avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Ces collaborations renforcent notre efficacité et soutiennent notre ambition de développement durable.

## **Faire de la gestion de crise une priorité stratégique**

Les crises peuvent survenir à tout moment. Conscients de cette réalité, nous avons fait de la gestion de crise un axe stratégique majeur.

En 2024, nous avons revu l'ensemble de nos processus d'intervention et formé notre personnel aux protocoles d'urgence. Ce cycle de formation s'est conclu par un exercice grandeur nature le 5 novembre 2024, intégrant des partenaires externes (pompiers, polices cantonale et régionale, Service de l'environnement, etc.).

Cet exercice a permis de tester nos dispositifs internes, de renforcer la coordination avec les intervenants extérieurs et de renforcer mutuellement notre connaissance du site, précieux atout en cas de situation réelle.

## **Remerciements**

Nous tenons à saluer l'engagement et la compétence de l'ensemble de notre personnel, qui œuvre au quotidien au service du public avec professionnalisme et dévouement.

Nos remerciements vont également aux membres du Comité de direction, à nos partenaires mandatés, aux Services cantonaux de l'environnement et de l'énergie, ainsi qu'à tous nos partenaires publics et privés pour leur précieuse collaboration et leur confiance renouvelée.

### **Raphaël Marclay**

Président du Comité de direction

### **Bertrand Yerly**

Directeur général

# En un clin d'œil

Afin de valoriser pleinement le potentiel énergétique de l'usine, le site industriel d'enevi ne cesse de se transformer et de s'adapter. D'une simple usine d'incinération, il est aujourd'hui devenu un acteur incontournable de la transition énergétique.

Une association de droit public	29 communes membres et près de 170'000 habitants	En fonction : 7 j/7, 24 h/24
Certification : Valais Excellence	Année de fondation : 1969	Nombre de collaborateurs : 55 (50.4 EPT)

## 4 secteurs d'activité

- Production d'énergies renouvelables
- Exploitation de l'usine de valorisation thermique
- Gestion de déchetteries intercommunales
- Gestion du système de collecte GastroVert pour le Valais central



# Chiffres clés

## Filière de méthanisation

Biomix - 16'033 t	GazEl SA Vétroz 21'371 t	Biogaz 8'922'039 kWh
GastroVert - 1'403 t		
Gastropro - 597 t		
Lisier - 5'339 t		

## Recyclage

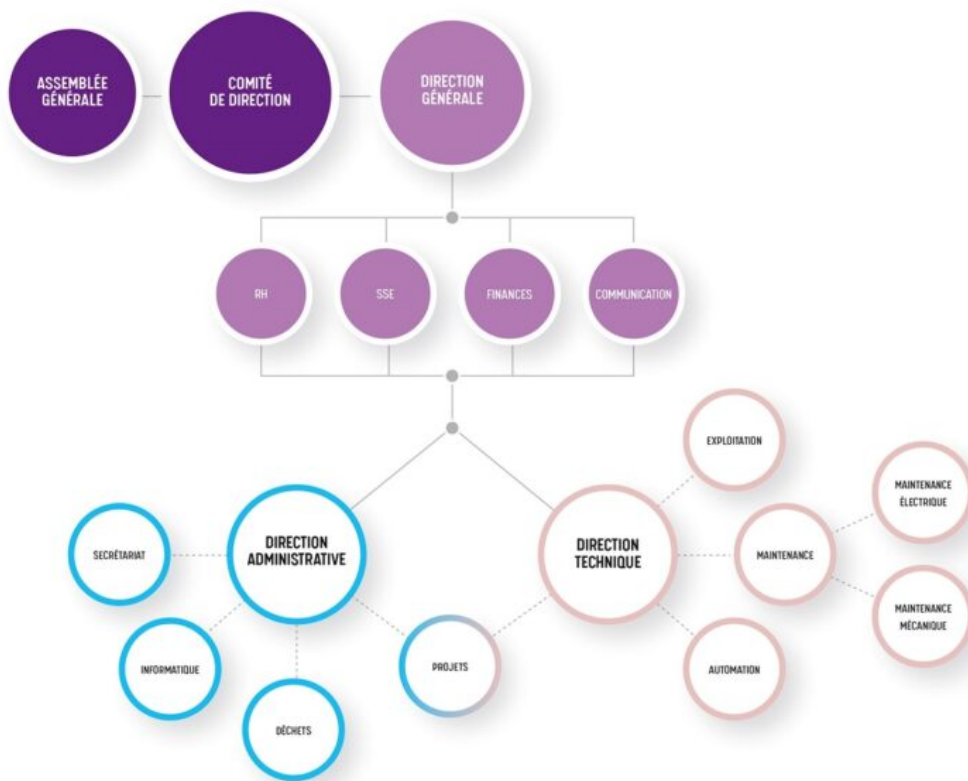
Encombrants sans ferraille - 5'803 t	Centre de tri	Métaux - 208 t
Bois triés - 8'738 t		
Verres - 7'705 t		

## Valorisation thermique

Déchets ménagers - 28'218 t	Usine de valorisation thermique enevi 60'615 t	Energie électrique - 5'745 MWh
<i>taxe au sac 24'123 t</i> <i>taxe au poids 4'035 t</i>		Energie thermique - 5,9 GWh en moyenne
Boues de STEP - 13'639 t  <i>7'939 t en provenance de la zone enevi, 5'700 t autres</i>		Mâchefers - 12'403 t Résidus- 1'139 t Métaux calcinés - 562 t

# Organisation

Le Comité de direction d'enevi est composé de 8 membres, représentant des communes associées. Ils sont élus par l'Assemblée générale pour une période administrative et rééligibles. A part Sion et Sierre, les communes ne peuvent être représentées que 8 ans consécutivement au sein du Comité de direction.



(<https://rapportannuel.enevi.ch/files/organigramme-enevi.jpg>)



Président	<b>M. Raphaël Marclay</b> , Conseiller municipal de Sion Entrée en fonction 2013
Vice-président	<b>M. Marc-André Berclaz</b> , Conseiller municipal de Sierre Entrée en fonction 2017
Secrétaire	<b>M. Olivier Perruchoud</b> , Président de Chippis et représentant du district de Sierre Entrée en fonction 2021
Membres	<p><b>M. Christophe Bessero</b>, Conseiller municipal de Chamoson et représentant du district de Conthey Entrée en fonction 2017</p> <p><b>M. Jean-Michel Bonvin</b>, Président d'Arbaz et représentant du district de Sion Entrée en fonction 2021</p> <p><b>M. Sébastien Menoud</b>, Président de Vex et représentant du district d'Hérens Entrée en fonction juin 2023</p> <p><b>M. Jérémie Savioz</b>, Conseiller municipal de Sierre Entrée en fonction 2021</p> <p><b>Mme Marylène Volpi Fournier</b>, Conseillère municipale de Sion Entrée en fonction 2020</p>

### Commission stratégique

- M. Jean-Michel Bonvin
- M. Marc-André Berclaz
- M. Sébastien Menoud
- M. Raphaël Marclay

## Commission communication

- M. Jérémy Savioz
- M. Christophe Bessero
- M. Olivier Perruchoud

## Commission finances et RH

- Mme Marylène Volpi Fournier
- M. Jean-Michel Bonvin
- M. Raphaël Marclay

## Organe de contrôle

- BDO SA, Sion
- 

## La direction



**M. Bertrand Yerly**  
Directeur général



**M. Stéphane Ravaz**  
Directeur administratif



**M. Robert Alvarez**  
Directeur technique

©lindaphoto.ch

## Ressources humaines

---

### **Des talents engagés, jour et nuit**

En 2024, enevi a pu compter sur l'engagement de 55 collaboratrices et collaborateurs, véritables producteurs d'énergie positive, qui assurent la continuité des activités 24h/24 et 7j/7. Répartis entre la maintenance, l'exploitation, l'administration, la gestion des déchetteries et l'exploitation de Valpellets SA, société fille, ces professionnels contribuent chaque jour au bon fonctionnement du site industriel.

Cela représente un total de 50,4 postes en équivalent plein temps (EPT) et plus de 19 métiers différents, illustrant la richesse et la complémentarité des compétences au sein de l'organisation.



## Les mouvements enregistrés en 2024

Durant l'année, 6 nouvelles personnes sont venues renforcer les effectifs. Dans le même temps, 4 collaborateurs ont choisi de réorienter leur carrière professionnelle, tandis que deux départs à la retraite ont été enregistrés.

Après plus de 39 années de service, Monsieur Jean-Claude Pizzinat a quitté l'entreprise pour profiter d'une retraite bien méritée. Son engagement, son professionnalisme et sa fidélité sont salués avec reconnaissance.

Monsieur Stéphane Ravaz, Directeur administratif, a également fait valoir son droit à la retraite après 30 années d'engagement au sein de l'entreprise. Son investissement et son rôle clé dans le fonctionnement administratif d'enevi auront marqué plusieurs décennies d'évolution de la structure.

## Une entreprise formatrice

Fidèle à sa mission de formation de la relève, enevi accueille 6 apprentis répartis dans les secteurs de la mécanique, de l'automatisation et des transports. Ces jeunes professionnels bénéficient d'un encadrement de qualité et d'un environnement propice à l'acquisition de compétences pratiques, techniques et humaines.

L'entreprise poursuit ses partenariats avec les écoles professionnelles de la région, permettant aux apprentis d'effectuer une partie de leur formation directement sur le terrain, au contact des équipes expérimentées.

## Une dynamique d'apprentissage permanent

L'entreprise encourage activement ses collaborateurs et collaboratrices à maintenir et développer leurs compétences tout au long de leur parcours professionnel. Qu'il s'agisse de formations spécifiques aux métiers ou de modules dédiés à la sécurité, la formation continue reste un axe fort de la politique RH.

## Une communication interne au service de la cohésion

En 2024, enevi a poursuivi l'utilisation de ses outils de communication interne, mis en place les années précédentes, pour renforcer la cohésion des équipes et favoriser l'engagement des collaboratrices et collaborateurs. La newsletter trimestrielle "ene(A)vi(s)", lancée en 2023, continue d'informer, chaque trimestre, le personnel sur la stratégie, les projets et la vie de l'entreprise. Elle est diffusée par courriel, disponible sur l'intranet, et accessible en version papier à la cafétéria.

Ce support s'inscrit dans un dispositif global de communication interne comprenant :

- une plateforme intranet regroupant les informations QSE et les actualités internes ;
- des écrans dynamiques installés à des emplacements stratégiques sur le site ;
- une séance d'information annuelle organisée pendant les arrêts de printemps et suivie d'un repas convivial ;
- et plusieurs rendez-vous conviviaux : le repas mensuel du 8, des petits déjeuners et le repas de fin d'année.

Grâce à ces canaux variés, l'entreprise veille à maintenir un lien fort avec ses équipes et à valoriser chaque producteur et productrice d'énergie positive dans son rôle quotidien.

---

## Les jubilaires



**Robert Alvarez**  
Directeur technique  
30 ans



**Bertrand Yerly**  
Directeur général  
25 ans



**Anne-Christine Pierroz**  
Responsable  
RH  
15 ans



**Thomas Lenz**  
Machiniste  
10 ans



**David Oggier**  
Chauffeur PL  
10 ans



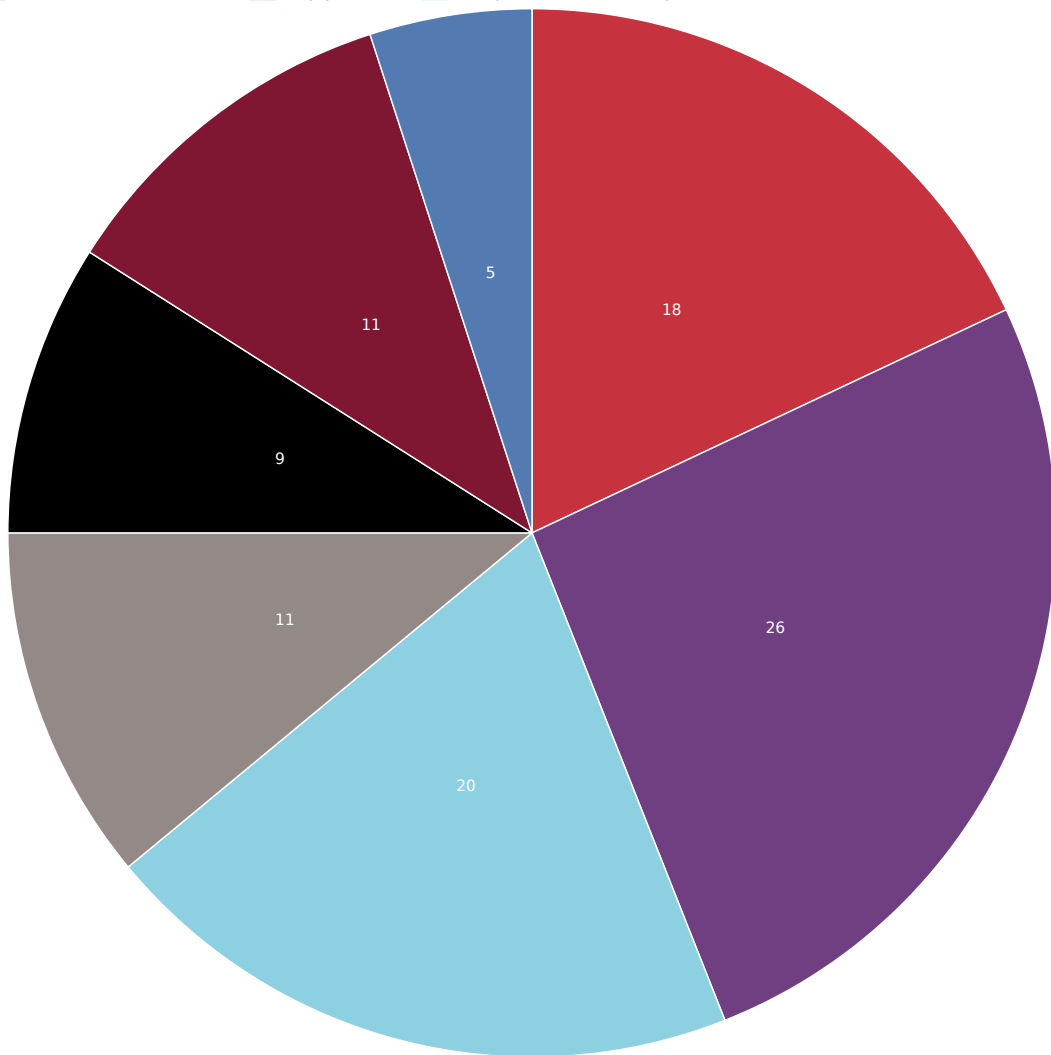
**Fabienne  
Glassey**  
Collaboratrice  
en déchetterie  
10 ans

©lindaphoto.ch

---

## Répartition des collaborateurs

Administration Exploitation enevi Maintenance Déchetterie  
Service extérieur Apprentis Exploitation Valpellets



**46.3**

Age  
moyen

**55**

Nombre de  
collaborateurs

**7**

Femmes

**48**

Hommes

# Partenariats – Participations

## Valpellets SA – Valorisation du potentiel énergétique des forêts valaisannes

Basée sur le site d'enevi, détenue à hauteur de 50% par enevi production moyenne de 15'000 tonnes de pellets de bois en 2024



Première entreprise à tirer parti de la chaleur industrielle produite sur le site d'enevi, Valpellets SA enregistre, depuis sa mise en activité en 2009, une constante progression. Ce système de chauffage écologique séduit de plus en plus de consommateurs.

En privilégiant une production locale et un approvisionnement régional en matières premières, Valpellets SA se démarque sur un marché de plus en plus compétitif. En témoigne sa performance en 2023/24 où l'entreprise valaisanne a écoulé directement et via ses 13 points de vente partenaires, 15'000 tonnes de pellets, dont 950 tonnes conditionnées en sacs de 15 kg.

S'approchant de ses limites de production et de stockage, Valpellets SA investira environ 2 millions de francs d'ici à fin 2025. L'installation de silos de stockage supplémentaires est en cours de réalisation et sera fonctionnelle durant l'été 2025. Leur mise en service lui permettra de doubler sa capacité de stockage. A terme, la capacité de production de Valpellets SA représentera une économie annuelle de 20 millions de litres « équivalent mazout ». L'utilisation de matières premières issues des triages forestiers valaisans et des scieries valaisannes et suisse contribue aussi à la transition énergétique et à la mise en œuvre de la politique climatique.

## L'usine de méthanisation GazEL SA – Valorisation des déchets organiques : une ressource énergétique précieuse

Basée à Vétroz, détenue à hauteur de 50% par enevi, production de 8.9 millions de kWh d'énergie renouvelable en 2024



L'entreprise GazEL SA poursuit sa mission de valorisation des déchets organiques en ressources utiles, en produisant à la fois du biogaz et du compost.

En 2024, elle a produit près de 8.92 millions de kWh, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2023. Quelques 21'371 tonnes de déchets ont été introduits dans le digesteur :

- 16'033 tonnes de matière solide, principalement des déchets verts (branches, feuilles, gazon, fleurs, fumier) marquant une hausse de 14 % par rapport à 2023,
- 2'022 tonnes de déchets alimentaires, en augmentation de 40 %, résultat de l'important déploiement qu'a connu le système GastroVert© en fin d'année 2023 dans le bassin de récupération d'enevi.

GazEL SA a mené de nombreux travaux de maintenance, d'adaptation et de renouvellement sur ses installations et ce, sans disposer de réelle zone de stockage. Une logistique adaptée a été mise en place avec le centre de compostage de Pra Bardy. Grâce à la collaboration entre les partenaires, l'exploitation a été peu impactée. Plusieurs réparations majeures ont été réalisées sur les équipements de méthanisation et de traitement du gaz. Le Conseil d'administration remercie l'ensemble des équipes pour leur réactivité et leur engagement.

---

## ISDS Oulens SA

Basée à Oulens - sous-Echallens - Enevi détient 0.05% du capital - action

Cette décharge, destinée au traitement et à la stabilisation des résidus de lavage des fumées issus des usines de valorisation thermique de Suisse romande, dispose encore d'une capacité suffisante pour les déchets de type C. ISDS avait donc déposé une demande de prolongation d'exploitation d'un an, portant l'échéance au 31 décembre 2025. Cette demande a été acceptée, fixant ainsi une dernière prolongation avant l'obligation de passer au lavage acide des cendres, conformément aux exigences réglementaires.

Cette décharge est dédiée au traitement et à la stabilisation des résidus de lavage des fumées provenant des usines de valorisation thermique de Suisse romande. La capacité restante pour les déchets de type C étant encore suffisante, ISDS a déposé une demande de prolongation d'exploitation d'un an, portant l'échéance au 31 décembre 2025. Il s'agira du dernier délai autorisé avant l'obligation de recourir au lavage acide des cendres.

Durant l'année 2023, un total de 10'742 tonnes de déchets bruts a été réceptionné dont 1'037 en provenance d'enevi. ISDS Oulens SA a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 2'826'818 en très légère diminution par rapport à l'année précédente.

---

## **Swisspower**

Une compétence énergétique pour la Suisse, Enevi est actionnaire depuis 2018

Swisspower est le fruit de l'alliance, au niveau stratégique, de 22 services industriels suisses et entreprises régionales de gestion de l'énergie, des eaux usées et des déchets. Ces derniers se sont donnés comme objectif, avec le Masterplan 2050, d'atteindre un approvisionnement totalement renouvelable exempt d'émission de CO2. Sur ce chemin, Swisspower les soutient au moyen d'initiatives de coopération, de prestations de conseil et d'opportunités de mise en réseau.

# Engagements

---

## Une entreprise par excellence

---

**Enevi, producteur d'énergies positives, s'inscrit comme un partenaire stratégique dans la gestion et la revalorisation des déchets sur le plan cantonal mais aussi désormais comme un producteur compétitif d'énergies renouvelables.**

L'entreprise vise à offrir une prestation de qualité sans cesse améliorée dans le respect de l'environnement et des nuisances causées à l'entourage tout en assurant la sécurité de l'ensemble des travailleurs.



## **Une année de transition tournée vers l'avenir**

Spécialisée dans la valorisation thermique des déchets urbains, enevi transforme les résidus en ressources, contribuant à une économie circulaire durable et à la transition énergétique du territoire. En 2024, elle a poursuivi l'extension de son réseau de chauffage à distance, tout en préparant l'avenir avec l'arrêt de la turbine actuelle en vue de son remplacement. Cette phase de transition s'inscrit dans une volonté d'évolution permanente pour faire face aux défis environnementaux et énergétiques à venir.

## **Des engagements concrets pour un avenir plus vert**

Enevi agit chaque jour pour réduire son impact environnemental, limiter les nuisances pour les riverains et garantir la sécurité de ses collaborateurs. L'entreprise transforme chaque déchet en opportunité énergétique, renforçant son rôle dans la construction d'un avenir bas carbone. Innovante et engagée, elle développe des solutions performantes en partenariat avec les collectivités, les entreprises et les acteurs économiques locaux.

## **Une gestion certifiée, orientée amélioration continue**

Enevi est gérée selon un système de management intégré, basé sur une logique d'amélioration continue. Elle est certifiée selon les normes internationales suivantes :

- ISO 9001 : Qualité
- ISO 14001 : Environnement
- ISO 45001 : Santé et sécurité au travail

Elle est également labellisée Valais Excellence depuis 2008.

## Une direction mobilisée et responsable

La Direction d'Enevi mobilise les ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour garantir une activité durable et un service public de qualité. Elle affirme son engagement par :

- la fourniture de prestations de haut niveau, en conformité avec les exigences légales, environnementales et sécuritaires ;
- une information transparente auprès des clients, collaborateurs et partenaires ;
- une collaboration active avec les milieux politiques, économiques et sociaux.

Ces principes sont formalisés dans la charte d'entreprise, qui guide l'ensemble des actions et engagements de la société.

# Un engagement fort pour l'environnement

---

**L'environnement constitue un enjeu central pour enevi, qui accorde une attention particulière à la pollution de l'air, du sol et des eaux.**

L'entreprise évolue constamment afin de répondre aux normes environnementales, régulièrement mises à jour, tout en optimisant la valorisation des ressources qui lui sont confiées. Consciente des défis liés à la préservation des milieux naturels, enevi s'engage activement à réduire son empreinte écologique. Dans un contexte réglementaire en perpétuelle évolution, elle mise sur l'innovation pour non seulement respecter les exigences en vigueur, mais aussi aller au-delà, en valorisant chaque ressource de manière responsable et durable. Son ambition : un avenir plus propre et plus durable.

## **SOL- Gestion des scories : une nouvelle logistique face à la saturation des décharges**

Jusqu'à fin 2023, les scories issues de la valorisation thermique étaient déposées à la décharge du Lessus (St-Triphon). Toutefois, le canton de Vaud a mis fin à l'accueil des mâchefers valaisans afin de préserver ses capacités pour les déchets issus de son propre territoire.

En l'absence de solution immédiate fournie par l'État du Valais, enevi a dû réagir rapidement et identifier un plan B. Deux décharges, à Bâle et Berne, ont accepté temporairement de recevoir les scories, dans l'attente d'une solution cantonale durable.

Un défi supplémentaire est toutefois apparu : les résidus valables pour une décharge de type D étaient mélangés avec ceux issus du four rotatif, rendant le dépôt non conforme. Une séparation des deux flux a donc été mise en place, avec l'installation de tapis d'extraction provisoires, en attendant une infrastructure pérenne prévue lors du prochain arrêt annuel.

Parallèlement, le curage complet de la fosse a été réalisé – une opération qui n’avait pas été effectuée depuis plus de 15 ans. Grâce à l’implication des équipes et à l’aide d’une petite pelleuse, la fosse a pu être entièrement vidée, révélant son impressionnante taille.

Pas moins de 780 tonnes de scories sales ont été extraites et déposées à la décharge du Lessus. La fosse est désormais remplie avec des scories répondant aux critères requis pour la mise en décharge.

### **AIR – Émissions atmosphériques : optimisation des catalyseurs et réduction du SO<sub>2</sub>**

Enevi dispose d’un système d’analyse en continu pour surveiller la qualité des rejets issus de la ligne de combustion. Les résultats sont transmis mensuellement au service cantonal de l’environnement, et un rapport annuel est également établi.

Dans le cadre de l’application de la norme OPAIR, une analyse du fonctionnement des catalyseurs a été réalisée. Elle a révélé que, bien que le dimensionnement des catalyseurs soit adéquat, une mauvaise circulation des flux à travers les couches nuit à la performance des émissions en cheminée. Les deux couches ont été espacées lors des arrêts de printemps 2024 afin d’en améliorer l’efficacité.

En octobre 2024, une étude sur la réduction du SO<sub>2</sub> dans les gaz a été commandée. Elle a conclu que la température de fonctionnement actuelle est trop basse pour une efficacité optimale. Une offre est en cours d’élaboration pour installer un échangeur thermique plus performant en amont du système DeNOx, afin d’atteindre une température cible de 235 °C.

### **EAU – Traitement des eaux industrielles : contrôle rigoureux et conformité aux normes**

Enevi est équipée d’un système de traitement des eaux d’une capacité de 12 m<sup>3</sup>/h, conçu pour concentrer les éléments indésirables dans les boues en vue de leur solidification.

Chaque mois, des prélèvements sur 48 heures sont réalisés afin de contrôler la concentration des métaux, dans le strict respect des exigences légales en vigueur.

Les débits moyens journaliers d’eaux traitées s’élèvent à 242 m<sup>3</sup>/jour pour 182 tonne d’ordures ménagères et 56 tonnes de boues incinérées.

<b>Description de l'indicateur</b>	<b>Unité</b>	<b>Objectif</b>	<b>Résultat</b>
Heures de fonctionnement	h	8'184	7'935
Déchets de voirie traités	t	27'500	28'218
Boues incinérées	t	10'000	14'525
Production d'énergie	MW	34'000	5'745
Vente d'énergie sur le réseau OIKEN	MW	25'000	2'116
Achat d'électricité sur le réseau OIKEN	MW	500	5'565
Consommation d'énergie interne enevi	MW	7'000	6'796
Consommation d'énergie interne Valpellets	MW	3'000	2'398
Emission Nox	mg/Nm3	<80	132.80
Emission SO2	mg/Nm3	<50	31.88
Emission CO	mg/Nm3	<50	16.05
Emission O2	mg/Nm3	>7<13	9.24
Quantité de poussières	mg/Nm3	<10	4.33
Emission HCl	mg/Nm3	<5	1.04
Emission HF	mg/Nm3	<2	2.61
Emission NH3	mg/Nm3	<5	3.31
Consommation de gaz	Nm3	50'000	99'307
Consommation d'eau de ville	m3	25'000	31'124

<b>Paramètres organiques et non métalliques</b>	<b>Unité</b>	<b>Valeur limite</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Carbone organique dissous (COD)	mg C/l	10	4.34	1.51
Substances non dissoutes totales (MES)	mg/l	20	30.57	46.91
Phosphore total (P tot)	mg P/l	0.8	0.9	0.5

<b>Paramètres métalliques</b>	<b>Unité</b>	<b>Valeur limite</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Cadmium (Cd)	mg/l	0.05	0.03	0.07
Chrome total (Cr tot)	mg/l	0.1	0.01	0.01
Cobalt (Co)	mg/l	0.5		<0.002
Cuivre (Cu)	mg/l	0.1	0.005	0.006
Mercure (Hg)	ug/l	1	0.31	1.96
Nickel (Ni)	mg/l	0.1	0.01	0.01
Plomb (Pb)	mg/l	0.1	0.02	0.02
Zinc (Zn)	mg/l	0.1	0.5	1.5

## Une nouvelle étape franchie dans la gestion de crise

Depuis plus de trois ans, enevi s'engage dans une démarche proactive visant à renforcer sa résilience organisationnelle.

La révision de ses processus de gestion de crise, amorcée en 2021, a franchi un cap décisif en 2024 avec la tenue de deux exercices d'envergure, destinés à tester ses dispositifs et à préparer les équipes à toute éventualité. Ces actions s'inscrivent dans un cycle structuré d'amélioration continue, articulé autour de la prévention, de la préparation, de l'entraînement et de l'évaluation.



## **Exercice d'évacuation du 4 juin 2024**

### **Un entraînement en conditions réelles pour tous les occupants du site**

Le mardi 4 juin 2024, enevi a organisé un exercice d'évacuation en conformité avec l'Ordonnance sur la prévention des accidents majeurs (OPAM). L'objectif : tester et entraîner l'ensemble des personnes présentes sur le site - collaborateurs et entreprises externes - à la procédure d'évacuation.

L'exercice, qui s'est déroulé de 16h00 à 16h30, visait quatre objectifs précis :

- évaluer le dispositif d'évacuation existant,
- familiariser les équipes aux bonnes pratiques,
- analyser les comportements en situation réelle,
- et identifier les points d'amélioration en vue de l'exercice grandeur nature planifié pour novembre.

### **Un travail préparatoire rigoureux**

En amont, les dispositifs techniques et organisationnels ont été révisés en profondeur. Un nouveau système de sirènes sonores et visuelles a été finalisé, et une communication ciblée a été envoyée à toutes les parties prenantes : entreprises mandatées, transporteurs réguliers et clients, afin de limiter les impacts sur les opérations (notamment l'indisponibilité temporaire du service de pesage).

Une séquence minutée, observée et documentée

- 16:00:21 : Envoi de l'alarme SMS via l'application Helpro
- 16:00:23 : Activation des sirènes

- 16:01:00 : Premiers participants visibles à l'extérieur
- 16:05:00 : Début du comptage sur la place de rassemblement
- 16:06:24 : Arrêt des sirènes
- 16:11:00 : Derniers arrivés au point de rassemblement
- 16:16:00 : Fin de l'exercice et libération des participants

L'exercice a été supervisé par la société JBComm, partenaire d'enevi depuis 2023, et 10 observateurs ont été mobilisés pour en assurer le suivi : 5 spécialistes externes et 5 collaborateurs d'enevi.

---

## **Exercice grandeur nature « Ammoleak » – 5 novembre 2024**

### **Une simulation de crise à grande échelle**

Quelques mois plus tard, le 5 novembre 2024, enevi a organisé un exercice grandeur nature baptisé « Ammoleak », durant les arrêts d'automne. Cet événement marquait l'aboutissement du cycle de gestion de crise lancé trois ans plus tôt.

L'exercice répondait lui aussi aux exigences de l'OPAM et avait pour objectifs de :

- tester l'efficacité du dispositif interne d'évacuation,
- entraîner la coordination entre la cellule de crise et les partenaires externes,
- évaluer le fonctionnement global du système de gestion de crise.

### **Un scénario immersif et impliquant**

Le scénario simulait une fuite d'ammoniac et la disparition de quatre personnes dans les installations. À 16h00, l'alerte était donnée par le directeur général auprès de la centrale 118. L'évacuation générale était immédiatement déclenchée. À 16h08, toutes les personnes présentes sur site - collaborateurs et entreprises externes - avaient rejoint la place de rassemblement. La cellule de crise, composée de 12 membres, était ensuite activée pour gérer la situation fictive.

La première phase de l'exercice a été observée par la majorité du personnel, avant que des interventions simulées de services d'urgence ne viennent enrichir la mise en situation.

Retour en images sur les moments clés de l'exercice, à découvrir dans la vidéo ci-dessous

### **Une mobilisation collective et des partenaires engagés**

Enevi tient à remercier l'ensemble de ses partenaires externes pour leur implication exemplaire :

- la Police cantonale valaisanne,
- le Service de l'environnement de l'État du Valais,
- le Centre de secours et d'incendie régional (SDIS),
- et les spécialistes « chimiques » de CIMO.

Leur participation a permis de renforcer les compétences collectives et de mieux comprendre les spécificités du site, tout en consolidant une relation de confiance précieuse pour la gestion de crises réelles.

## **Une dynamique d'amélioration continue**

Ces deux exercices majeurs organisés en 2024 témoignent de l'engagement constant d'enevi à garantir la sécurité de toutes les personnes présentes sur site.

Ce travail rigoureux se poursuivra en 2025, avec une analyse des retours d'expérience, des ajustements ciblés et une volonté inchangée de progresser, anticiper et protéger.

Chez enevi, la sécurité n'est pas un simple objectif, mais une priorité concrète dans toutes ses activités.

# Rapport d'activités

## Production d'énergies renouvelables

### Vers un nouveau départ

Après 30 années de service, la turbine mise en service en février 1994 a été arrêtée définitivement à la fin du mois de mai 2024, à l'occasion de l'arrêt de maintenance annuel. Cette décision a été prise afin de préparer l'arrivée de la nouvelle turbine, dont la mise en service est prévue pour août 2025.

D'une capacité de production supérieure de 50 %, la nouvelle turbine sera plus performante et mieux adaptée au développement du réseau de chauffage à distance en pleine expansion. Elle permettra de produire, à elle seule, l'équivalent de l'énergie de 10 éoliennes, renforçant ainsi le rôle d'enevi comme acteur majeur de la production d'énergies positives.

Le projet de remplacement s'articule autour de plusieurs phases techniques majeures, couvrant le génie civil, le circuit eau-vapeur, l'électricité, l'automatisation ainsi que le transformateur :

- **été 2024** : libération de l'espace sous la turbine existante et construction d'un bâtiment provisoire pour abriter les annexes du circuit thermique ;
- **automne 2024** : démontage de la turbine, de l'alternateur, du transformateur et des auxiliaires ;
- **hiver 2024-2025** : réalisation des travaux de génie civil, mise en place du nouveau circuit eau-vapeur et création d'un nouveau local électrique ;
- **printemps 2025** : livraison et montage de la nouvelle turbine et de ses équipements auxiliaires ;
- **été 2025** : mise en service et démarrage de la phase de marche probatoire.

### Développement du réseau de chauffage à distance

En 2024, le développement du réseau de chauffage à distance (CAD) en direction de la ville de Sion s'est poursuivi conformément à la planification. Grâce à ces travaux, la consommation thermique du réseau a atteint 28'000 MWh, soit plus du double de celle enregistrée en 2023 (12'500 MWh).

Le développement et la densification du réseau dans différents quartiers se poursuivront en 2025, permettant à enevi de valoriser toujours plus efficacement l'énergie issue de la valorisation des déchets.

### Création d'un nouveau CAD du côté nord d'enevi

En 2024, enevi a entrepris la modernisation de son système de chauffage interne en vue de la création d'un nouveau réseau de chauffage à distance au nord du site industriel (CAD Nord), destiné à alimenter en énergie thermique renouvelable les nouvelles serres horticoles des villes de Sion et Sierre.



Le projet a compris l'installation de deux échangeurs thermiques supplémentaires sur la vapeur basse pression (BP), permettant d'atteindre une puissance combinée de 1,6 MW.

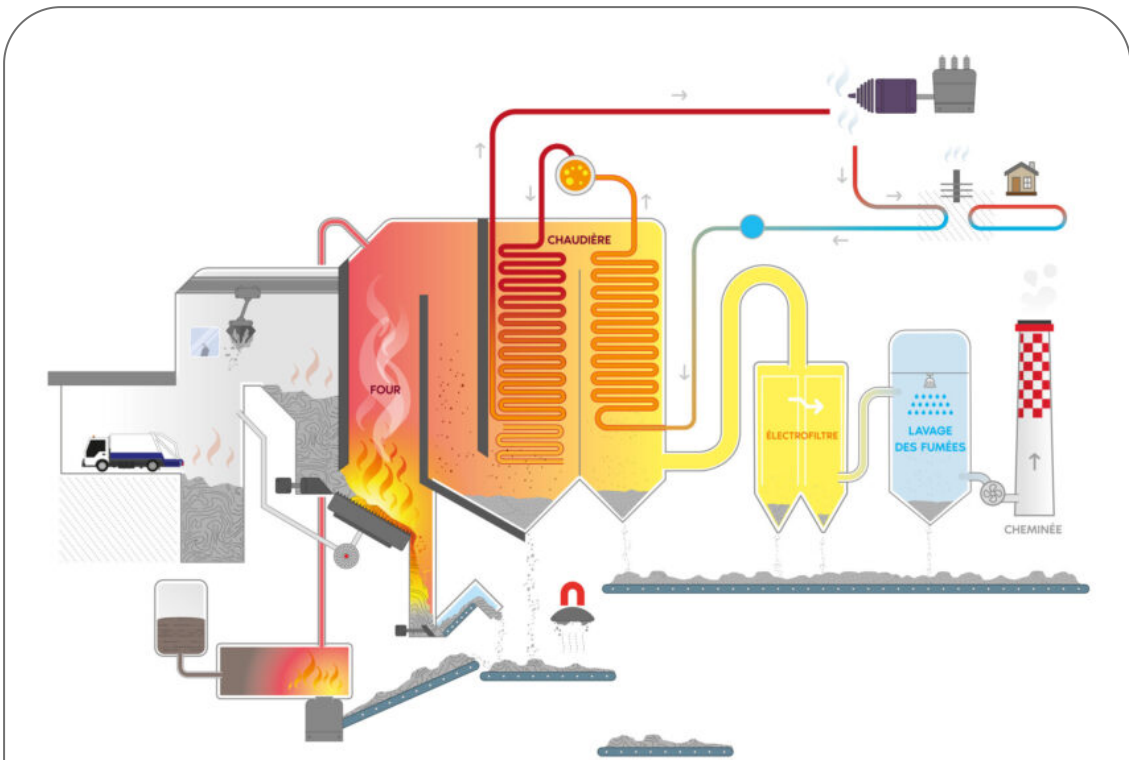
La rénovation de la chaufferie et la reconfiguration du système de chauffage ont permis d'optimiser le rendement énergétique des infrastructures, en cohérence avec l'engagement d'enevi en faveur d'une gestion durable des ressources.

Le raccordement des serres horticoles aux conduites du réseau CAD a été achevé en décembre 2024.

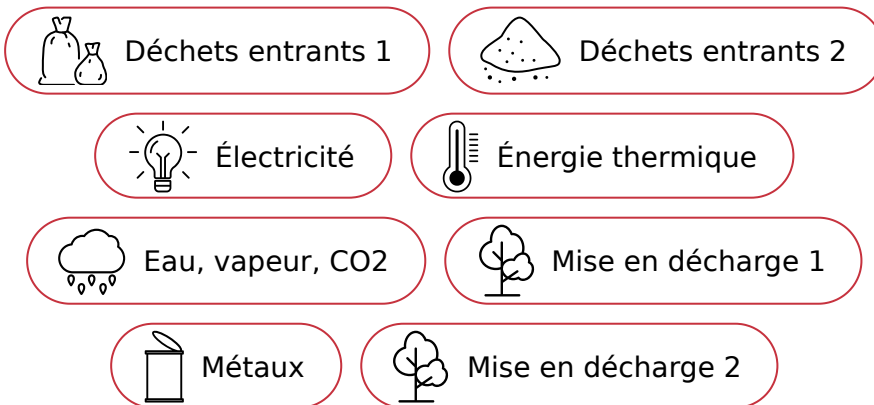
La mise en service opérationnelle du CAD Nord est prévue pour le début de l'année 2025, ouvrant la voie à l'alimentation des serres ainsi qu'à l'intégration future d'autres entreprises recherchant une source de chaleur renouvelable et locale.

# Rapport d'exploitation





### Schéma de fonctionnement général



**Le four à ordures a fonctionné sur une durée annuelle de 7'935 heures. Cela représente un taux de fonctionnement de 97 % et une production moyenne de vapeur de 25.38 t/h.**

Les deux arrêts planifiés, permettant la maintenance ont eu lieu en mai et en novembre. Ce qui représente un cumule de 4 semaines d'arrêts. Une panne technique est survenue en septembre ce qui a baissé la durée de fonctionnement du four, en comparaison à 2023.

### Déchets traités

Le volume des apports de déchets de voirie est resté stable. Ce chiffre comprend également le traitement thermique depuis le four des boues de 14'525 tonnes de boues résiduelles.

### Déchets exportés

La production des scories s'élève à 12'403 t, dont 808 t représente les scories des boues de station d'épuration générées depuis septembre, date de la séparation des matières.

### Déchets incinérables

<b>Communes associées</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Déchets de voirie (taxe au sac)	23'133 t	24'164 t	24'123 t	-0.2%
Déchets de voirie (taxe au poids)	4'131 t	4'170 t	4'095 t	-1.79%
Déchets encombrants	478 t	420 t	516 t	22,85%
<b>TOTAL</b>	<b>27'743 t</b>	<b>28'754 t</b>	<b>28734 t</b>	<b>0,07%</b>
Déchets communes non-membres	0 t	4'074 t	801.96 t	

<b>Usagers privés et entreprises</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Déchets ordinaires	14'685 t	14'550 t	16'669 t	14.56%
Déchets encombrants	5'384 t	5'605 t	5'803 t	3,52%
Déchets de bois triés	10'347 t	8'363 t	8'738 t	-4,48%
Déchets de peinture	7 t	8 t	10 t	25%
Déchets hospitaliers	11,5 t	9,26 t	10.94 t	18,14%
Déchets alimentaires	6,6 t	3,8 t	3 t	-21,05%
Documents confidentiels	28,8 t	105,6 t	106.6 t	0,95%
Huiles usées (végétales/minérales)	0,5 t	0,3 t	1 t	233%
<b>TOTAL</b>	<b>30'470 t</b>	<b>28'645 t</b>	<b>31'342 t</b>	<b>9,42%</b>

### Déchets recyclables

	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Verres communes associées	7'642 t	7'318 t	6'987 t	-4,52%
Verres apports privés	650 t	825 t	718 t	-12,97%
<b>TOTAL</b>	<b>8'292 t</b>	<b>8'143 t</b>	<b>7'705 t</b>	<b>-5.38%</b>

### Total déchets incinérables et recyclables

	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Déchets incinérables	58'213 t	61'473 t	62'684 t	1,97%
Déchets recyclables	8'292 t	8'143 t	7'705 t	-5.38%

<b>TOTAL</b>	<b>66'504 t</b>	<b>69'616 t</b>	<b>68'582 t</b>	<b>-1,49%</b>
--------------	-----------------	-----------------	-----------------	---------------

### Déchets exportés

2023	2024	Déchets	Entreprise	Destination
13'738 t	11'595 t	Scories	Carrière du Lessus	St-Triphon
1'037 t	1'455 t	Résidus à stabiliser	ISDS	Oulens
8'039 t	7'705 t	Verre	Gest Valor Della Santa	Varese (IT)
186,7 t	208,2 t	Ferraille commune	Geiger	Grône
536 t	562 t	Ferraille calcinée	Geiger	Grône
148 t	153 t	Cadavres d'animaux	GZM	Lyss
85 t	80 t	Déchets de boucherie	GZM	Lyss
-	808 t	Scories des boues de step (depuis 09. 2024)		

## GastroVert

**Le système de collecte de restes alimentaires pour les privés et les professionnels**



## **Un réseau consolidé et en expansion**

En 2024, enevi a poursuivi le développement de son service GastroVert, consolidant sa présence auprès des 11 communes partenaires déjà équipées. Bien qu'aucune nouvelle commune n'ait rejoint le réseau cette année, plusieurs projets sont en cours pour 2025 : Noble-Contrée, Nendaz et Saint-Léonard ont manifesté leur intérêt et devraient intégrer GastroVert prochainement.

Le nombre de points de collecte « Twins » a légèrement augmenté, passant de 143 à 147 Twins installés, avec l'ajout de quatre nouveaux points de collecte à Sierre. Par ailleurs, une optimisation des emplacements a été menée à Sion et Sierre, afin d'améliorer l'accessibilité et la praticité pour les usagers. Cette démarche d'amélioration continue se poursuivra en 2025.

## **Une progression continue du volume collecté**

Sur l'ensemble des 11 communes, 14'765 bacs Private ont été relevés. Le secteur professionnel connaît également une dynamique croissante, avec 265 clients Pro recensés, ayant généré 5'733 levées en 2024.

Au total, 20'498 bacs ont été acheminés vers l'installation de méthanisation de GazEl SA à Vétroz, représentant 2'022 tonnes (+40% par rapport à 2023) de déchets alimentaires transformés en gaz renouvelable et en compost certifié bio.

## **Structuration du service GastroVert pour l'avenir**

En marge de ces développements opérationnels, les Directions de SATOM SA, enevi et Saidef se sont réunies à plusieurs reprises en 2024. Leur objectif est de créer une société commune qui sera chargée d'assurer les services centraux de GastroVert, tels que le développement du produit, la maintenance, la helpline, et d'autres fonctions support. Ce projet se concrétisera début 2025.

## **Valoriser de manière optimale ses restes de table**

Les sacs d'ordures ménagères contiennent encore aujourd'hui plus de 30% de déchets alimentaires. Grâce à GastroVert, conçu par SATOM SA et exploité par enevi dans le Valais central, ces restes peuvent être valorisés de manière optimale.

Déposés dans les bacs dédiés, les déchets alimentaires sont méthanisés pour produire du biogaz injecté dans le réseau local, ainsi que du compost conforme aux critères de l'agriculture biologique.

## Une alternative et un complément au compost individuel

GastroVert offre aux citoyens non seulement une alternative, mais également un complément au compostage domestique. De nombreux déchets comme les restes d'aliments cuits, les petits os ou certaines épiluchures, difficilement compostables à domicile, trouvent ainsi une filière de valorisation adaptée, contribuant à réduire le volume des sacs taxés tout en favorisant la production d'énergies renouvelables.

### 11 communes équipées

- 147 Twins (points de collecte) installés (+4\*)
- plus de 14'765 levées de bacs

### 265 clients professionnels (+165\*)

- plus de 5'733 levées de bacs

### 2'022 t de déchets alimentaires valorisés grâce à GastroVert (+40%\*)

*Chiffres au 31.12.2024*

*\* Par rapport à 2023*

# Déchetteries intercommunales

---

## Deux sites pour un service efficient

Enevi exploite pour le compte de ses communes partenaires les déchetteries d'Uvrier (4'900 m<sup>2</sup>) et de Chétroz (5'600 m<sup>2</sup>) à Sierre. Ces deux points de collecte sont ouverts aux habitants de Sion, Sierre, Saint-Léonard, Grône, Chalais, Chippis et Salquenen, sur présentation d'une carte d'accès valide. La gestion des cartes et de la facturation reste du ressort de chaque commune, selon ses propres règlements.

La mutualisation de ces infrastructures permet d'assurer un service de proximité performant, de rationaliser les coûts et d'optimiser le transport des déchets. Deux séances annuelles de coordination, en février et en octobre, réunissent les partenaires afin d'échanger sur les conditions d'acceptation, de valider les prescriptions et de présenter les résultats. Cette démarche collaborative garantit une gestion efficace, transparente et adaptée aux besoins des usagers.



## En chiffres

En 2024, les deux déchetteries ont accueilli plus de 97'660 véhicules en douze mois, avec un pic de fréquentation enregistré à Uvrier : 415 passages en une seule journée, soit un véhicule toutes les 70 secondes (le samedi 6 avril). Cette affluence croissante conduit à un risque progressif de saturation des sites. Afin de préserver l'efficacité du service, il est demandé aux usagers d'optimiser leurs déplacements, en évitant notamment de se rendre à la déchetterie pour de très petites quantités de déchets (moins de 10 kg) ou pour des matériaux qui doivent être déposés dans les sacs officiels ou aux éco-points.

## Accompagner et conseiller

Au-delà de l'exploitation quotidienne, enevi accompagne les communes souhaitant réfléchir à une mutualisation accrue ou à de nouveaux projets de gestion des déchets. Ce rôle de conseil s'inscrit dans l'engagement global de l'association pour une gestion durable, innovante et responsable des déchets.

## Nouveautés 2024 : pour un tri encore plus performant

### Optimisation du tri du PET

Depuis 2024, les bouteilles de lait en PET portant le logo bleu et jaune de PET-Recycling Schweiz peuvent être déposées dans la collecte dédiée aux bouteilles à boissons. Cette évolution accompagne l'industrie laitière suisse dans sa transition du polyéthylène (PE) vers le PET. Afin de garantir un recyclage optimal, les collaborateurs des déchetteries renseignent et conseillent les usagers en cas de doute.

### Collecte des batteries lithium-ion

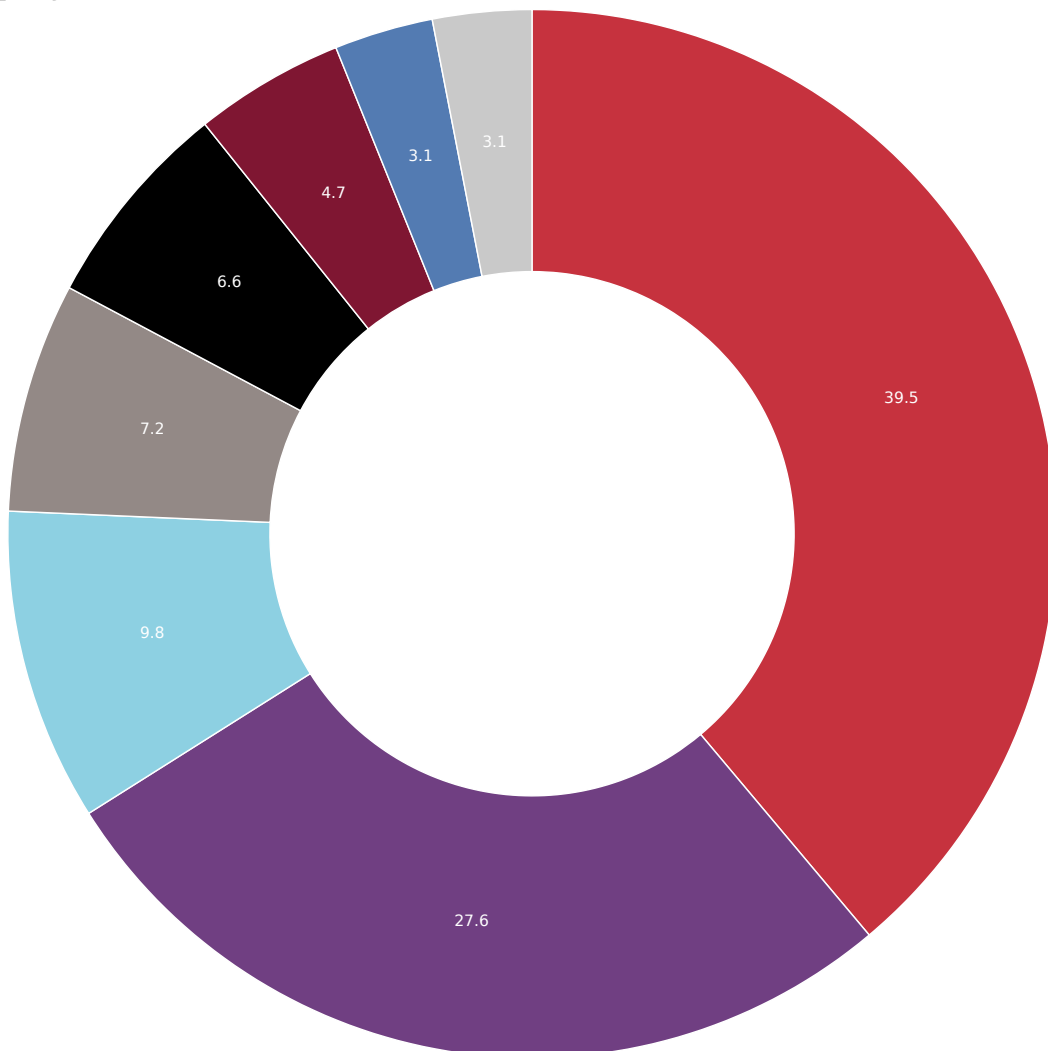
Omniprésentes dans les objets du quotidien (jouets lumineux, téléphones, brosses à dents électriques, etc.), les batteries lithium-ion nécessitent une élimination spécifique pour éviter les risques d'incendie. Jetées avec les déchets ménagers, elles compromettent la sécurité des infrastructures. Enevi rappelle l'importance de déposer gratuitement ces batteries et appareils usagés dans les points de collecte spécialisés ou directement sur les sites d'Uvrier et de Chétroz.

### Gestion de 2 déchetteries intercommunales

- 11 employés dont 7.1 équivalent plein temps
- 1 client/ 3 min
- 97'660 passages ( 46'224.à Chétroz / 51'436 à Uvrier)
- 6'021 t de déchets récoltés et valorisés

### Participation des communes pour 2024 au prorata des apports

■ Sierre ■ Sion ■ Chalais ■ Grône ■ St-Léonard ■ Salquenen ■ Chippis  
■ Veyras (commune non membre)



*Chiffres au 31.12.2024*

# Finances

---

## Rapport financier

---

**Il n'y a pas d'extrait, car cette publication est protégée.**

Ce contenu est protégé par un mot de passe. Pour le voir, veuillez saisir votre mot de passe ci-dessous :

**Mot de passe :**

Valider



## Rapport de l'organe de révision

---

**Il n'y a pas d'extrait, car cette publication est protégée.**

Ce contenu est protégé par un mot de passe. Pour le voir, veuillez saisir votre mot de passe ci-dessous :

**Mot de passe :**

Valider



enevi®

producteur d'énergies positives



rappor  
t financier  
2024

# rapport financier **2024**

Bilan	3
Compte d'exploitation	4
Annexe aux comptes	5
Variation du capital	7
Evolution des immobilisations	8
Flux de trésorerie	9
Budget 2025	10

# Bilan

Actif en CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Trésorerie		3'184'730.43	4'058'845.35
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	2'803'542.13	3'761'173.34
Autres créances à court terme		4'909.60	3'003.15
Actifs de régularisation		209'874.07	672'662.65
<b>Actif circulant</b>		<b>6'203'056.23</b>	<b>8'495'684.49</b>
Immobilisations financières	2	500'001.00	500'001.00
Participations	3	2'479'649.95	2'650'869.60
Immobilisations corporelles		28'809'780.49	26'350'474.40
<b>Actif immobilisé</b>		<b>31'789'431.44</b>	<b>29'501'345.00</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>37'992'487.67</b>	<b>37'997'029.49</b>

Passif en CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Dettes résultant d'achats et de prestations	4	1'813'134.04	1'476'436.82
Dettes à court terme portant intérêts	5	-	-
Autres dettes à court terme	6	1'482'155.96	889'316.06
Provisions à court terme	7	57'000.00	59'000.00
Passifs de régularisation		1'608'897.67	558'276.61
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>4'961'187.67</b>	<b>2'983'029.49</b>
Dettes à long terme portant intérêts	8	18'000'000.00	18'000'000.00
Autres dettes à long terme	9	-	295'100.00
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>18'000'000.00</b>	<b>18'295'100.00</b>
Fonds de renouvellement des installations		13'769'100.00	13'769'100.00
Fonds de stabilisation du coût		1'262'200.00	2'949'800.00
Résultat de l'exercice		-	-
<b>Capitaux propres</b>		<b>15'031'300.00</b>	<b>16'718'900.00</b>
<b>Total du passif</b>		<b>37'992'487.67</b>	<b>37'997'029.49</b>

## Compte d'exploitation

Produits en CHF	Annexe	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Taxes de traitement « voirie »	10	3'367'564.50	3'340'000.00	3'471'332.80
Taxes de traitement « privés »		6'187'925.55	5'400'000.00	5'998'735.89
Taxes de traitement « boues d'épuration »		1'820'496.11	1'980'000.00	1'853'919.30
Taxes de pesage		549'212.40	600'000.00	178'685.95
Vente d'énergie électrique		540'180.91	1'240'000.00	877'640.63
Vente d'énergie thermique		1'062'416.47	1'140'000.00	988'517.15
Valorisation du verre		480'299.24	468'000.00	513'916.49
GastroVert		698'146.16	1'280'000.00	659'958.82
Autres produits	11	1'268'656.55	1'310'000.00	3'721'280.45
<b>Total des produits</b>		<b>15'974'897.89</b>	<b>16'758'000.00</b>	<b>18'263'987.48</b>
Charges en CHF	Annexe	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Charges de personnel		5'925'040.42	5'596'000.00	5'539'248.75
Charges d'exploitation:		9'322'528.41	8'480'000.00	9'775'568.23
· Parties communes		412'492.61	557'000.00	534'194.58
· Bâtiment		126'546.06	205'000.00	247'922.82
· Incinération, entretien et réparations		2'378'620.47	2'379'000.00	2'854'950.25
· Mise en décharge résidus, scories		2'015'114.39	1'750'000.00	1'861'934.62
· Exportation des déchets		448'656.88	240'000.00	269'555.24
· Autres installations		350'085.97	431'000.00	320'449.77
· Véhicules		393'531.10	342'000.00	337'089.52
· Déchets carnés		21'816.56	45'000.00	38'302.37
· Déchetterie		378'841.83	360'000.00	334'029.67
· GastroVert		623'852.13	1'280'000.00	644'931.56
· Chauffage à distance		46'280.87	136'000.00	24'101.50
· Assurances		415'407.45	550'000.00	517'276.60
· Energie et eau		1'662'002.09	125'000.00	1'662'533.21
· Etudes et droits		49'280.00	80'000.00	128'296.52
Charges d'administration		313'642.77	249'000.00	323'891.76
Amortissement des immobilisations		1'798'765.82	1'926'800.00	1'806'262.22
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>17'359'977.42</b>	<b>16'251'800.00</b>	<b>17'444'970.96</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-1'385'079.53</b>	<b>506'200.00</b>	<b>819'016.52</b>
Charges financières		-144'251.67	-143'400.00	-144'436.57
Produits financiers		12'950.85	-	16'083.70
Résultat des participations	12	-171'219.65	-	99'836.35
Prélèvement sur le fonds de stabilisation		1'687'600.00	-	709'500.00
Attribution au fonds de renouvellement		-	-	-1'500'000.00
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>0.00</b>	<b>362'800.00</b>	<b>0.00</b>

# Annexe aux comptes

## Généralités

enevi est une association de droit public dont le siège se trouve à Sion.

## Bases et principes d'évaluation

Les comptes annuels d'enevi ont été établis conformément aux règles du droit comptable suisse (art. 957 à 962 CO). Les principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

## Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces en caisse, les avoirs en comptes postaux et bancaires ainsi que les avoirs à vue et à terme avec une échéance inférieure à 90 jours au maximum. Elles sont évaluées aux valeurs nominales.

## Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale après déduction d'une provision de 5% pour risques d'insolvabilité.

## Participations

Les participations sont évaluées proportionnellement aux fonds propres des sociétés, mais au plus au coût d'acquisition.

## Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

Les durées estimées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes:

Autres installations	5 - 20 ans
Nouvelle ligne d'incinération	25 ans
Déchetterie	30 ans
Chauffage à distance - électro-mécanique	20 ans
Chauffage à distance - génie-civil	40 ans

### Postes du bilan et du compte de résultat en CHF

31.12.2024

31.12.2023

#### 1. Créances résultant de livraisons et de prestations

Créances envers des tiers:

· Communes associées	134'313.84	-
· Autres débiteurs (privés)	1'078'347.99	1'481'327.19
· Provision sur débiteurs	-54'000.00	-74'000.00
· Sogaval SA	1'042'750.40	1'393'529.50
· Débiteurs divers	65'872.60	109'487.70

Créances envers des sociétés proches:

· Valpellets SA	511'997.30	826'568.95
· GazEl SA	24'260.00	24'260.00

**Total**

**2'803'542.13**

**3'761'173.34**

#### 2. Immobilisations financières

Prêt à GazEl SA, Vétroz - taux 1.50%	500'000.00	500'000.00
ISDS Oulens SA, Oulens-sous-Echallens	1.00	1.00
<b>Total</b>	<b>500'001.00</b>	<b>500'001.00</b>

#### 3. Participations

Valeur nom.

Valpellets SA, Sion	50,00%	1'500'000.00	936'015.50	1'030'394.00
GazEl SA, Vétroz	51,00%	3'060'000.00	1'543'634.45	1'620'475.60
<b>Total</b>			<b>2'479'649.95</b>	<b>2'650'869.60</b>

Postes du bilan et du compte de résultat en CHF	31.12.2024	31.12.2023
<b>4. Dettes résultant d'achats et de prestations</b>		
Créanciers fournisseurs	1'813'134.04	1'459'211.52
Solde en faveur des communes	-	17'225.30
<b>Total</b>	<b>1'813'134.04</b>	<b>1'476'436.82</b>
<b>5. Dettes à court terme portant intérêts</b>		
Néant	0.00	0.00
<b>6. Autres dettes à court terme</b>		
Créancier AFC - TVA	242'854.45	312'648.46
Municipalité de Sion	937'483.15	256'413.50
Valpellets SA - c/c	6'718.36	15'175.10
Caisse de pension (échéance 2025)	295'100.00	305'079.00
<b>Total</b>	<b>1'482'155.96</b>	<b>889'316.06</b>
<b>7. Provisions à court terme</b>		
GastroVert - réduction prix Twins	57'000.00	59'000.00
<b>8. Dettes à long terme portant intérêts</b>		
Banque Cantonale du Valais, 0.63%, 2026	3'000'000.00	3'000'000.00
Banque Cantonale du Valais, 0.94%, 2028	5'000'000.00	5'000'000.00
Banque Cantonale du Valais, 0.79%, 2030	5'000'000.00	5'000'000.00
Banque Cantonale du Valais, 0.72%, 2030	5'000'000.00	5'000'000.00
<b>Total</b>	<b>18'000'000.00</b>	<b>18 000 000.00</b>
<b>9. Autres dettes à long terme</b>		
Caisse de pension (échéance 2025)	-	295'100.00
<b>10. Apports des communes</b>		
Taxe de traitement voirie (par tonne)	150.00	150.00
Tonnage de voirie	24'123.231	23'303.226
Taxe de traitement encombrants (par tonne)	200.00	200.00
Tonnage d'encombrants	515.690	420.300
Rétrocession accordée aux communes partenaires (Fr./Tonne TTC)	15.00	15.00
<b>11. Autres produits</b>		
Refacturation coûts à Valpellets SA	874'741.03	907'198.98
Indemnités d'assurance - sinistre turbine	39'754.00	2'295'000.00
Refacturation coûts déchetterie	176'460.24	352'567.00
Valorisation des déchets	160'450.96	141'730.13
Produits divers	17'250.32	24'784.34
<b>Total</b>	<b>1'268'656.55</b>	<b>3'721'280.45</b>
<b>12. Résultat des participations</b>		
GazEl SA - ajustement de valeur	-76'841.15	-11'917.15
Valpellets SA - ajustement de valeur	-94'378.50	111'753.50
<b>Total</b>	<b>-171'219.65</b>	<b>99'836.35</b>
<b>Informations complémentaires</b>		
Dettes envers des institutions de prévoyance	295'100.00	600'179.00
Caisse de pension de la Ville de Sion		
Cautonnement		
· Valpellets SA, Sion	3'000'000.00	3'000'000.00
· GazEl SA, Vétroz	1'800'000.00	1'800'000.00

Nombre d'équivalents plein temps: au 31 décembre 2024, le nombre d'équivalents plein temps était de 50.4.

## Variation du capital

Année 2024	Etat au 01.01.2024	Attrib. / Utilis. 2024	Etat au 31.12.2024
Fonds de renouvellement des installations	13'769'100.00	-	13'769'100.00
Fonds de stabilisation du coût	2'949'800.00	-1'687'600.00	1'262'200.00
Résultat de l'exercice précédent	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-
<b>Total</b>	<b>16'718'900.00</b>	<b>-1'687'600.00</b>	<b>15'031'300.00</b>

Année 2023	Etat au 01.01.2023	Attrib. / Utilis. 2023	Etat au 31.12.2023
Fonds de renouvellement des installations	12'101'400.00	1'667'700.00	13'769'100.00
Fonds de stabilisation du coût	3'659'300.00	-709'500.00	2'949'800.00
Résultat de l'exercice précédent	167'700.00	-167'700.00	-
Résultat de l'exercice	-	-	-
<b>Total</b>	<b>15'928'400.00</b>	<b>790'500.00</b>	<b>16'718'900.00</b>

## Evolution des immobilisations

Année 2024 valeurs nettes	Immobilisations 01.01.2024	Augmentation	Diminution / Subventions	Amortissements	Immobilisations 31.12.2024
Terrains - Bâtiments	215'403.80	-	-	-	215'403.80
Nouvelle ligne d'incinération	9'365'600.00	-	-	-936'600.00	8'429'000.00
Modifications four rotatif	320'000.00	-	-	-40'000.00	280'000.00
Turbine et installations annexes	77'800.00	3'056'158.61	-	-	3'133'958.61
Chauffage à distance	13'450'000.00	21'965.82	-	-551'965.82	12'920'000.00
Chauffage à distance Nord	-	999'873.11	-	-	999'873.11
Déchetterie	1'794'800.00	-	-	-99'400.00	1'695'400.00
Licence GastroVert	340'000.00	-	-	-20'000.00	320'000.00
Broyeur	1.00	-	-	-	1.00
Ponts roulants	514'000.00	-	-	-57'200.00	456'800.00
Véhicules - Elévateurs	166'802.00	-	-	-93'600.00	73'202.00
Aménagements mobilité	106'067.60	180'074.37	-	-	286'141.97
<b>Total</b>	<b>26'350'474.40</b>	<b>4'258'071.91</b>	<b>-</b>	<b>-1'798'765.82</b>	<b>28'809'780.49</b>

Année 2023 valeurs nettes	Immobilisations 01.01.2023	Augmentation	Diminution / Subventions	Amortissements	Immobilisations 31.12.2023
Terrains - Bâtiments	215'403.80	-	-	-	215'403.80
Nouvelle ligne d'incinération	10'302'200.00	-	-	-936'600.00	9'365'600.00
Modifications four rotatif	360'000.00	-	-	-40'000.00	320'000.00
Turbine et installations annexes	-	77'800.00	-	-	77'800.00
Chauffage à distance	13'950'000.00	59'462.22	-	-559'462.22	13'450'000.00
Déchetterie	1'894'200.00	-	-	-99'400.00	1'794'800.00
Licence GastroVert	360'000.00	-	-	-20'000.00	340'000.00
Broyeur	1.00	-	-	-	1.00
Ponts roulants	571'200.00	-	-	-57'200.00	514'000.00
Véhicules - Elévateurs	260'402.00	-	-	-93'600.00	166'802.00
Aménagements mobilité	-	106'067.60	-	-	106'067.60
<b>Total</b>	<b>27'913'406.80</b>	<b>243'329.82</b>	<b>-</b>	<b>-1'806'262.22</b>	<b>26'350'474.40</b>

## Flux de trésorerie

en CHF	2024	2023
Résultat de l'exercice	0.00	0.00
Amortissements comptables	1'798'765.82	1'806'262.22
Attribution au fonds de renouvellement	-	1'500'000.00
Prélèvement sur le fonds de stabilisation	-1'687'600.00	-709'500.00
Correction de valeur des participations	171'219.65	-99'836.35
Cash flow	282'385.47	2'496'925.87
Variation des créances résultant de livraisons et prestations	957'631.21	-1'688'078.51
Variation des autres créances et actifs de régularisation	460'882.13	-175'384.25
Variation des dettes résultant d'achats et prestations	336'697.22	-101'382.40
Variation des autres dettes et passifs de régularisation	1'643'460.96	-119'163.85
Variation des provisions à court terme	-2'000.00	-88'000.00
Variation des autres dettes à long terme	-295'100.00	-305'079.00
<b>Flux net de trésorerie d'exploitation</b>	<b>3'383'956.99</b>	<b>19'837.86</b>
Chauffage à distance	-21'965.82	940'537.78
Subventions	-	-1'000'000.00
Turbine et installations annexes	-3'056'158.61	-77'800.00
Chauffage à distance Nord	-999'873.11	-
Aménagements mobilité	-180'074.37	-106'067.60
<b>Flux net de trésorerie des activités d'investissement</b>	<b>-4'258'071.91</b>	<b>-243'329.82</b>
Emissions d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
<b>Flux net de trésorerie des activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>-874'114.92</b>	<b>-223'491.96</b>
Trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier	4'058'845.35	4'282'337.31
Trésorerie au 31 décembre	3'184'730.43	4'058'845.35
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>-874'114.92</b>	<b>-223'491.96</b>

# Budget 2025

## Produits en CHF

Taxes de traitement - communes	3'600'000.00
Taxes de traitement - privés	5'816'000.00
Taxes de pesage	600'000.00
Vente d'énergie électrique	1'560'000.00
Vente d'énergie thermique	1'180'000.00
Boues d'épuration	1'980'000.00
Taxes d'élimination du verre	440'000.00
GastroVert	1'280'000.00
Autres produits	1'390'000.00

---

**Total des produits** **17'846'000.00**

---

## Charges en CHF

Charges de personnel	6'065'400.00
Charges d'exploitation	9'395'000.00
· Parties communes, entretien et réparations	617'000.00
· Bâtiment	152'000.00
· Incinération, entretien et réparations	2'107'000.00
· Mise en décharge résidus, scories	2'150'000.00
· Exportation des déchets	215'000.00
· Autres installations	366'000.00
· Véhicules	342'000.00
· Déchets carnés	40'000.00
· Déchetterie	285'000.00
· GastroVert	1'100'000.00
· Chauffage à distance	106'000.00
· Assurances	950'000.00
· Energie et eau	900'000.00
· Etudes et droits	65'000.00
Charges d'administration	201'000.00
Amortissements des immobilisations	1'952'800.00

---

**Total des charges** **17'614'200.00**

---

**Résultat d'exploitation** **231'800.00**

---

Charges financières	-180'900.00
Produits financiers	0.00
Résultat des participations	0.00
Prélèvement sur le fonds de stabilisation	0.00
Attribution au fonds de rénovation	0.00

---

**Résultat de l'exercice** **50'900.00**

---

## Investissements

Aménagement mobilité	1'000'000.00
Traitements des eaux et fumées	2'000'000.00
Turbine et installations annexes	4'500'000.00
Chauffage à distance	0.00

---

**Total des investissements** **7'500'000.00**

---

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale d'enevi, Sion

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'enevi (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 3 à 6) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Comité de direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Comité de direction relatives aux Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## **Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 22 mai 2025

BDO SA

Bastien Forré  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Loïc Rossé  
Expert-réviseur agréé



Promenade des Berges 10  
1958 Uvrier/Sion  
+41 27 205 64 40  
info@enevi.ch  
enevi.ch